Conseil - Accompagnement professionnel
Femme et Travail
Neuchâtel - La Chaux-de-Fonds - Yverdon-les-Bains

COMMUNIQUE DE PRESSE

RENTRÉE SCOLAIRE : REPRENDRE UN TRAVAIL ?

La rentrée scolaire ne touche pas seulement les enfants, mais tout l'entourage familial. Les mères sont particulièrement visées puisqu'elles assurent la plus grande part des tâches familiales.

La scolarisation des enfants correspond souvent à une reprise d'activité pour les femmes qui ont arrêté de travailler suite à la naissance d'un enfant. Si l'envie de retrouver une activité professionnelle peut être grande, le processus de réintégration est parfois difficile et les interrogations nombreuses :

- Quelles sont mes possibilités d'intégration face au marché du travail, dois-je entreprendre une formation continue ?
- Quels sont les coûts financiers entraînés par un nouvel emploi ?
- Comment concilier travail et vie de famille ?

Prendre le temps de la réflexion permet d'éviter de mauvaises surprises. Pour trouver des éléments de réponses face à ces questions ou d'autres encore, les femmes se tournent généralement vers leur entourage proche et leur réseau d'ami-e-s. S'appuyer sur un regard extérieur et professionnel apporte cependant une importante plus-value. Basé à Neuchâtel, avec des antennes à La Chaux-de-Fonds et **Yverdon-les-Bains**, le service de conseil CAP propose un accompagnement personnalisé pour s'adapter aux besoins de chacune.

Soutenu par la Confédération, CAP offre un accompagnement professionnel et un conseil juridique aux femmes pour toute question en lien avec le monde du travail. L'équipe de conseil s'appuie sur des outils reconnus, issus principalement du coaching, du bilan de compétences, et des techniques et recherches d'emploi. S'ajoutent l'expertise juridique en droit du travail et des assurances sociales, ainsi que le travail avec un réseau de partenaires.

Témoignage

« Chez CAP j'ai trouvé une oreille attentive, objective et encourrageante. Je m'y suis rendue à chaque fois que j'avais besoin de faire le point sur ma situation, mes capacités et mes droits, et à chaque fois je suis repartie avec des outils, des solutions et des directions possibles pour continuer d'avancer. Un service précieux pour nous les femmes! »

L'entretien individuel d'une heure coûte Fr. 40.- (Fr. 20.- pour les bas revenus).
Le soutien de la Confédération permet d'offrir des prestations de qualité à un tarif accessible. Des renseignements ponctuels peuvent être donnés gratuitement par e-mail ou téléphone.

Les entretiens ont lieu sur rendez-vous à Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds et Yverdon-les-Bains. La permanence à Yverdon-les-Bains se tient chaque mardi après-midi de 13h30 à 17h00 au Centre social régional (rue des Pêcheurs 8A). Prise de rendez-vous au 024 557 20 00.

Le site internet (www.cap-pro.ch) offre des informations détaillées.

Contact Aline Robert, co-responsable du service : aline.robert@cap-pro.ch
David Girardier, conseiller : david.girardier@cap-pro.ch

032 724 21 36
info@cap-pro.ch
www.cap-pro.ch

Rue Louis-Favre 1
2000 Neuchâtel

Rue de la Serre 24
2300 La Chaux-de-Fonds

Rue des Pêcheurs 8A
1400 Yverdon-les-Bains

>> PRESTATIONS

CAP offre un service de Conseil & Accompagnement professionnel.

La **stabilité** de notre activité de conseil repose sur une large pratique dans l'accompagnement professionnel et le bilan de compétences, alliée à une expertise pointue du droit du travail. La **flexibilité** s'y mêle pour pouvoir offrir un soutien personnalisé, adapté aux besoins de chacun et à chaque étape de son parcours professionnel.

L'activité de conseil se décline en six thèmes centraux :

>> Faire le point sur sa situation professionnelle

>> Connaître ses droits au travail

>> Retrouver un travail ou en changer

>> Elaborer un dossier de candidature ciblé

>> Négocier, vérifier ou aménager ses conditions de travail

>> Trouver un équilibre entre travail et vie privée

HOMMES également!

>> EQUIPE

CAP s'appuie sur une équipe de quatre personnes pour assurer l'activité de conseil, la gestion du service, ainsi que le travail de communication et de sensibilisation. La responsabilité du service est assumée conjointement par Aline Robert et Christelle Maier.

L'équipe de conseil se compose d'un conseiller et d'une conseillère juridique :

>> Formateur d'adultes et coach de formation, David Girardier possède une large expertise dans le domaine de l'accompagnement professionnel. Sa vision du monde du travail s'enrichit d'une formation de gestion de PME et d'une expérience de responsable des ressources humaines.

>> Juriste de formation, Sarah Maran a développé par son parcours professionnel une pratique et des connaissances approfondies en droit du travail. Elle a récemment complété ce bagage par une formation continue en droit de la santé, y compris le droit des assurances sociales.

>> TARIFS ET LIEUX

>> Consultation sur rendez-vous au tarif horaire de Fr. 40.- (Fr. 20.- bas revenus)
Informations ponctuelles gratuites

>> **CAP Neuchâtel** rue Louis-Favre 1, Hôtel des Associations
CAP La Chaux-de-Fonds rue de la Serre 24, rez-de-chaussée
CAP Yverdon-les-Bains Centre social régional, rue des Pêcheurs 8A

>> SOUTIEN DE LA CONFEDERATION

Le Bureau fédéral de l'égalité soutient l'ouverture à travers toute la Suisse de services de conseil pour contribuer à l'égalité entre femmes et hommes dans la vie professionnelle et au sein de la famille. CAP est ainsi soutenu par le Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes dans le cadre des aides financières prévues dans la loi sur l'égalité.